

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

**DIX-HUITIEME SESSION DE LA CONFERENCE DES
PARTIES A LA CONVENTION CADRE DES NATIONS UNIES
SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
A DOHA
(Qatar : 26 novembre – 07 Décembre 2012)**

Déclaration
de
Son Excellence l’Ambassadeur **IYA TIDJANI**
Chef de la Délégation Camerounaise

Vérifier au prononcé

DOHA, 06 Décembre 2012

Monsieur le Président,

Excellences Messieurs les Ministres et Chefs de Délégations,

Mesdames et Messieurs,

Il m'est particulièrement agréable de prendre la parole, devant cet auguste Assemblée, au moment où elle se penche sur un défi existentialiste majeur auquel fait face aujourd'hui notre planète toute entière, celui des changements climatiques, menaces que le Président de l'Assemblée Générale des Nations Unies n'a pas hésité à comparer du haut de cette tribune, à « un conflit thermonucléaire ».

Monsieur le Président,

Je voudrais d'emblée vous féliciter pour votre élection à la présidence de cette Conférence et vous assurer de la coopération pleine et entière de la délégation camerounaise durant votre mandat que nous souhaitons particulièrement fructueux.

Je voudrais également exprimer au nom de mon pays, le Cameroun, notre profonde gratitude à l'Emir S.A. Sheikh Hamad bin Khalifa Al Thani, au Gouvernement et au peuple du Qatar, pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité dont nous bénéficions ma délégation et moi, depuis notre arrivée dans votre beau pays et dans cette magnifique cité de Doha.

C'est également le lieu de rendre un hommage appuyé à tous les experts et aux co-présidents pour leurs efforts méritoires et leur importante contribution dans la recherche de plateformes consensuelles en vue d'atteindre nos objectifs communs.

Je voudrais enfin adresser aux organisateurs de cette conférence nos sincères félicitations pour leur professionnalisme et pour le bon déroulement des travaux.

Ma délégation s'associe tout naturellement à la Déclaration faite mardi matin au nom du Groupe des 77 et la Chine par l'honorable Ministre de l'Environnement d'Algérie, et nous souscrivons en tous points à celle faite par SE le Premier Ministre du Swaziland au nom du Groupe Africain.

Monsieur le Président,

Cette Conférence des Parties qui se tient à Doha est historique à plus d'un titre : tout d'abord, elle se tient pour la première fois dans la région du Golfe et ensuite et surtout, jamais elle n'a autant suscité d'espoir auprès des populations de la planète qui placent toute leur confiance en nos travaux ; cet espoir prend alors une amplitude toute particulière avec la présence à Doha de nombreux Chefs d'Etat et de Gouvernement, des représentants et des délégués de tous les pays du monde y compris bien entendu, la société civile dans toute sa diversité et avec toutes les ressources qu'elle recèle.

Alors, je vous demande, avons-nous le droit de décevoir de tels espoirs et d'hypothéquer à jamais peut-être, notre existence et celle des générations futures pour qui nous nous sommes engagés solennellement dans la Charte des Nations Unies à léguer un monde meilleur ? Bien sûr que non !

C'est donc dire combien grande est notre responsabilité face à nos populations, face à l'Histoire et les tâches à la réalisation desquelles nous sommes engagés, dont tous les intervenants ont apprécié l'ampleur et l'importance (je ne reviendrai donc pas dessus), exigent des moyens financiers et technologiques immenses, des décisions courageuses et une nécessaire coordination de nos efforts dans une approche globale, concertée et intégrée.

Oui, Mesdames et Messieurs, relever ce défi demande courage politique, humanité, stratégies pertinentes adossées sur des moyens conséquents.

Communauté de destins, oui et c'est pourquoi nous avons une pensée émue pour toutes les populations de la côte Est des Etats Unis, d'Haïti et des autres Iles Caribéennes, ainsi que de plusieurs autres pays dans d'autres régions du monde qui ont souffert récemment des situations météorologiques extrêmes dont nous déplorons encore les conséquences en pertes humaines et en destruction des infrastructures.

Monsieur le Président,

A Bali en 2007, durant la 13^{ième} Conférence des Parties, nous avons adopté un agenda sur les principaux thèmes qui devraient être négociés avant Copenhague en 2009, l'objectif étant de préparer la période post Kyoto et l'accent devant être porté sur les questions relatives à l'atténuation, l'adaptation, au transfert des Technologies et au financement.

Aujourd'hui, nous attendons de la présente Conférence de Doha, des orientations précises et des décisions claires et consensuelles sur les actions que nous devons mener, chacun selon ses engagements bien compris, pour réduire de façon effective les émissions de gaz à effet de serre à un niveau acceptable conformément aux rapports scientifiques dont nous disposons (limiter en dessous de deux degrés Celsius l'augmentation des températures mondiales), pour nous adapter aux réalités actuelles découlant des changements climatiques et pour répondre aux exigences de durabilité sociale, économique et environnementale, pour transférer les technologies qui permettent un développement propre et durable particulièrement dans le secteur des énergies renouvelables et enfin pour mettre sur pied des mécanismes de financement appropriés et nécessaires à la mise en œuvre de ces différentes actions.

**Monsieur le président,
Excellences, Mesdames et Messieurs,**

Le quatrième rapport publié en 2007 par le Groupe Intergouvernemental d'Expert sur le Climat (GIEC) a bien confirmé la responsabilité de l'homme dans les changements climatiques et conclu que leurs effets néfastes continueraient pendant des siècles à cause des échelles de temps associées aux processus climatiques et aux rétroactions, même si les concentrations des gaz à effet de serre venaient à être stabilisées.

Nous devons prendre l'engagement ici à Doha, de mettre en œuvre les recommandations pragmatiques et courageuses du GIEC à savoir : contenir le réchauffement de la planète à moins de 2°C par rapport à la période préindustrielle, maintenir la concentration de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à moins de 450 ppm (particule par million), diviser par deux les émissions mondiales de gaz à effet de serre d'ici 2050.

**Monsieur le président,
Excellences, Mesdames et Messieurs,**

Au Cameroun, les impacts les plus importants du changement climatique se situent dans les zones côtières, dans les zones forestières et dans la zone soudano-sahélienne. Cette année, tout comme beaucoup d'autres pays du Sahel, le Cameroun a connu de graves inondations qui se sont traduites par la perte de nombreuses vies humaines, et la destruction de bétail, des récoltes, de nombreuses infrastructures et habitats, faisant ainsi de nombreux sans abris toute chose portant les prémices d'une famine annoncée si rien n'est fait pour venir en aide aux populations sinistrées.. Ceci réaffirme la vulnérabilité du Cameroun, Afrique en miniature, face à ce phénomène

Face aux défis du changement climatique et compte tenu de sa vulnérabilité à ce phénomène, le Cameroun après s'être doté d'instruments

institutionnels et juridiques et fait l'inventaire des différents gaz à effet de serre dans les secteurs de l'énergie, de l'utilisation des terres et de l'agriculture, de la vulnérabilité de la zone septentrionale et de la déforestation, a défini un ensemble de stratégies et entrepris de nombreuses actions solidairement avec la communauté internationale à savoir :

- La protection et le renouvellement des ressources forestières et la conservation de la biodiversité à travers diverses initiatives ;
- l'intensification des activités de boisement et de reboisement tel que l'opération « sahel vert », avec plus de 2 millions de plants mis en terre entre 2008 et 2011 sur une superficie d'environ 15 000 ha répartie en 19 sites ;
- la distribution de 70 000 foyers améliorés pour réduire la pression des populations sur le bois de chauffe ;
- le développement des projets MDP à l'instar de ceux relatifs à la récupération du méthane issue des déchets organiques des décharges de Yaoundé et Douala ;
- la restauration des berges de la Bénoué et des zones côtières ;.

Dans le cadre de la Commission des Ministres des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) et à travers un plan de convergence mis en place, le Cameroun participe à une gestion rationnelle durable, concertée et harmonisée des écosystèmes forestiers du Bassin du Congo dont l'importance de la préservation pour la stabilisation du climat n'est plus à démontrer.

Il s'agit là encore, de la manifestation évidente de la volonté et de l'engagement du Cameroun et des pays du Bassin du Congo, de contribuer pleinement à notre combat commun contre les effets néfastes du changement climatique qui sont planétaires, car, **Monsieur le Président**, les écosystèmes forestiers, il faut le relever, constituent une ressource importante pour les

activités de développement de nos pays et participent à la lutte contre la pauvreté.

En effet, c'est dans ces forêts que bon nombre de nos populations vivent, y mènent leurs activités agricoles, cueillent les plantes médicinales, exploitent les bois d'œuvre et de service.

Au niveau national comme au niveau de la Commission des Ministres des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), nous nous efforçons avec plus ou moins de bonheur, à concilier la conservation des puits de carbone des écosystèmes forestiers utiles à la stabilisation du climat et, le développement de nos pays respectifs.

Monsieur le Président,

Nous avons l'impérieux devoir de surmonter nos divergences car la conscience et l'imminence de la destruction de notre planète, et l'impératif de la sauvegarde de la race humaine et des espèces menacées d'extinction, nous le commandent. C'est fort de cette conviction que ma délégation attend de cette conférence que :

1. Les accords de la période post-Kyoto incorporent dans le chapitre relatif à l'atténuation, la REDD+ (Réduction des émissions liées à la déforestation, la dégradation des forêts, l'aménagement et la gestion durable des forêts, la conservation et l'augmentation des stocks de carbone, le reboisement). Il s'agit là d'une approche juste et équitable dans le cadre d'un marché global du carbone pour les services environnementaux de stabilisation du climat issus des actions de gestion durable des écosystèmes forestiers du Bassin du Congo qui vient d'enregistrer le plus faible taux de déforestation de son histoire.

Les sources et instruments de financement retenus dans le cadre du REDD+ en plus de permettre le soutien des phases de préparation,

de renforcement des capacités, de mise en place des politiques et mesures nécessaires à l'opérationnalisation du futur mécanisme REDD+, doivent être un financement accru, additionnel, prédictible et adéquat, provenant de sources publiques et privées et mis à la disposition des pays en développement.

Les activités de reboisement, de conservation à travers les aires protégées qui permettent la conservation et l'augmentation des puits de carbone seraient ainsi encouragées et boostées dans le cadre du futur accord.

2. les procédures par les organes d'accompagnement soient simplifiées pour faciliter les actions des pays dans leur préparation à la mise en œuvre du mécanisme REDD+.
3. les accords de la période post Kyoto mobilisent les fonds nécessaires au développement des activités prévues dans la stratégie de réponse aux effets néfastes des changements climatiques pour les secteurs de développement tels que l'agriculture, l'énergie, la santé pour ne citer que ceux-là.
4. dans le cadre des efforts pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre et pour l'adaptation aux changements climatiques dans les secteurs de développement économique, soient définies des mesures et des actions pour promouvoir, faciliter et financer le transfert ou l'accès aux technologies respectueuses de l'environnement tout en tenant compte des questions liées aux droits de propriété intellectuelle.
5. sur la vision partagée, le Cameroun lance un appel pressant aux Pays Développés pour qu'ils réduisent leurs émissions de gaz à effet de serre d'au moins 45 % d'ici 2020 et de 90% d'ici 2050 en prenant pour référence de base l'année 1990. Nous encourageons par ailleurs les Pays en Développement et en particulier les pays

émergents, à prendre des engagements volontaires de réductions des émissions financés grâce à l'appui des pays développés.

6. Enfin, sur les mécanismes de financement, le Cameroun soutient le Marché Carbone, le Mécanisme de Fonds et encourage les Soutiens Bilatéraux. Ceci devra se traduire par la mise en place d'un mécanisme de marché clair et transparent où tous les efforts de réduction pourraient être évalués en crédit de carbone commercialisable.
7. Par ailleurs, le Cameroun suggère la création d'un Fonds spécial pour les activités de reboisement ainsi qu'un fonds spécial pour appuyer la gestion des catastrophes liées aux changements climatiques (inondations, glissement de terrain, sécheresse...). Il est aussi souhaitable qu'une fenêtre de financement REDD+ soit ouverte dans le cadre du Fonds Vert Climat.
8. En ce qui concerne le MDP, le Cameroun souhaite une meilleure redistribution géographique des projets MDP à travers un allègement des procédures y relatives.

Monsieur le Président,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

La cause qui nous unit est d'une urgence planétaire qui appelle une action immédiate et massive de notre part. Il nous faut résolument inscrire, ensemble, nos efforts et notre action dans la durée. Il nous faut conjuguer volonté politique, ressources et mesures concrètes.

Chacun doit assumer pleinement sa responsabilité, cette responsabilité commune mais différenciée qui doit faire ici et aujourd'hui, le lit de décisions courageuses, contraignantes et applicables pour sauver notre planète. Le Secrétaire Exécutif Mme Christina Figueres, nous a expliqué au début de nos travaux ce que représente l'architecture originale de l'immeuble dans lequel

depuis plusieurs jours, nous travaillons inlassablement pour donner à cette 18^e Conférence ses lettres de noblesse; serrons nos rangs, soyons persévérants, soyons solidaires, soyons déterminés et soyons pratiques. Puisse cet arbre qatari à l'ombre duquel nous « palabrons », nous inspirer dans notre quête d'un monde meilleur.

Je vous remercie de votre aimable attention.